



# BULLETIN d'INFORMATION MUNICIPAL

de la Commune d'UGNY LE GAY

n° 7

Responsable de la rédaction Jean-Paul GOYHENECHÉ

Imprimé par nos soins

Vendredi 18 Octobre 1996

## éditorial

### Madame Ramette nous a quittés...

Secrétaire de Mairie depuis 1982, elle aura assumé cette responsabilité avec la gentillesse et la serviabilité qui la caractérisait. Certes, depuis un an déjà, Madame Ramette souffrait dans sa chair et dans son âme, mais jusqu'au dernier moment, elle a tenu à rester fidèle au poste, sans jamais se plaindre. Rendons lui cet hommage et gardons dans notre coeur une petite place pour celle qui fut pour beaucoup des habitants du pays une personne secourable à qui on pouvait tout dire, même ses confidences.

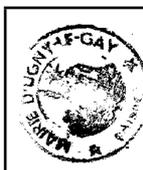
La vie continue, comme on dit, et les préoccupations présentes et avenir ne nous laissent malheureusement que peu de temps pour pleurer nos disparus.

L'obligation d'enlever les produits d'isolation à base d'amiante dans les locaux publics, l'obligation de vérifier la solidité et la stabilité des installations sportives, l'obligation de se plier aux normes Européennes en matière d'assainissement, l'obligation de faire face aux nuisances engendrées par le conflit entre les équarisseurs et les agriculteurs, l'obligation de mettre en place une nouvelle comptabilité communale, l'obligation etc, etc...

Cette pression toujours grandissante que l'on fait peser sur les épaules des Municipalités va t-elle un jour venir à bout de notre persévérance à vouloir prendre en charge le destin d'une commune?

La réponse dans le prochain numéro...

*Le Maire, Jean-Paul Goyhénèche.*



## les travaux du conseil municipal...

### Compte-Rendu du Conseil du 4 Octobre.

#### **Bilan de l'enquête publique de remembrement. décisions modificatives.**

Le Maire rend compte du déroulement de l'enquête publique relatif au classement des terres pour les opérations de remembrement. Outre le surcroit de travail imposé à la Municipalité pour distribuer les bulletins individuels et produire les pièces justificatives de l'état civil, il signale des demandes d'achat de terrain communal de la part de personnes privées.

À la question de Mr Jean Mennecart s'informant des demandes de modification du périmètre de remembrement, il expose la demande de Mr Raymond Boucher concernant les parcelles ZA 14 et ZA 15, qui souhaite que ces parcelles soient incorporées dans le périmètre afin de modifier leur configuration, celles-ci étant enclavées l'une dans l'autre.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'incorporation des parcelles ZA 14 et ZA 15 dans le périmètre de remembrement, en soulignant que la parcelle communale comporte des servitudes notamment au niveau du drainage, auxquelles le nouveau propriétaire devra se plier.

#### **Contrat de dératisation.**

Le Maire propose au CM de délibérer sur un contrat de dératisation proposé par la CAMDA, qu'il avait contactée, après réclamation d'un administré sur la prolifération de rats et souris dans son habitation. Le CM ne juge pas opportun d'y souscrire, compte tenu du fait que le problème ne semble pas si important, et que la mise en oeuvre d'un traitement global de la dératisation obligerait la société concernée à entrer chez les habitants pour appliquer les produits, alors que ceux-ci ne sont nullement obligés de les laisser entrer. Le CM préfère donc la solution traditionnelle: mettre à la disposition des habitants qui le souhaitent un stock de produits

raticides qu'ils pourront utiliser à leur convenance.

Après en avoir délibéré, le CM décide d'acheter un stock de produit raticide laissé à disposition des habitants dans les locaux de la Mairie. Mr Mennecart Jean-Paul se propose de s'enquérir des prix proposés sur le marché par les entreprises qui commercialisent ces produits.

### Projets communaux.

Le Maire informe le CM que les projets de rénovation des bâtiments communaux sont restés au point mort depuis le mois de Juillet, compte tenu des vacances et de l'important travail de secrétariat qu'il a fallu assumer. Le point sera donc fait ultérieurement.

Il informe également le CM qu'il a pris contact avec Mr Venet, maître d'œuvre, pour piloter les travaux de rénovation de la Mairie. Il souhaite l'avis des conseillers sur l'éventualité de faire appel à ses services. Un certain nombre de conseillers se dit assez réticent à ce mode de prise en charge, compte tenu de son coût, environ 10% des travaux effectués. Il faut donc choisir entre la sécurité qu'offre une telle prise en charge, et l'économie que l'on pourrait faire si l'on s'en passait.

Le CM demande au Maire de l'informer du coût des services que propose Mr Venet, Maître d'œuvre, avant de prendre une décision.

### Changement d'horaires de l'EP.

Mr Mennecart Jean-Paul a pris contact avec la SETI pour mettre l'éclairage public à 4 heures du matin. Il invoque pour cela, les nombreuses personnes d'Ugny le Gay qui travaillent très tôt le matin à Chauny, notamment les ouvriers postés et le personnel hospitalier. A l'unanimité moins une voix, le CM adopte la mise en service de l'éclairage public à 4 heures du matin.

### Travaux communaux.

Mme Langlet s'informe du suivi de la demande du curage du fossé en bas du CR "de la rue neuve", section AH du plan cadastral. Il est évoqué également le curage du Hélot à hauteur du CR "du bois planté". Le Maire est invité à prendre contact avec la DDAF pour régler ce problème.

### Représentation du CM au Comité des Fêtes.

Mlle Grain ne pouvant se libérer de certaines obligations professionnelles et ne pouvant participer à ses travaux, présente sa démission du Comité des Fêtes. Mlle Grain, étant membre de droit de l'association, Le Maire pourvoira à son remplacement en nommant un autre conseiller municipal au sein du Comité.



## la vie du village...

### OPERATIONS BRIOCHES

L'opération Brioches a connu un vif succès dans notre commune. Le total des dons s'élève à 1443 francs pour 75 brioches distribuées. Félicitations à nos deux bénévoles qui ont bien voulu se charger de la collecte: Mr Marcel LELONG et Madame THEVENIN Elisabeth!

Ceux-ci remercient la population de l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu dans tout le village.

Et comme on dit toujours en ce genre de circonstance: "On fera mieux l'année prochaine!"

### UNE FAMILLE A L'HONNEUR



Le 17 Octobre dernier, nous avons l'honneur de remettre à Madame Huguette MENNECART la Médaille d'argent de la Famille Française. Cette distinction décernée par le Préfet du département récompense le courage d'une Maman qui a su élever sans défaillance une famille de six enfants avec beaucoup d'amour et de générosité.

C'est avec plaisir et émotion que nous lui avons rendu cet hommage !

### L'affaire du veau mort...

Le 20 Septembre dernier a été déposé sur la place du village, le cadavre d'un veau mort depuis plusieurs jours.

Sans vouloir faire de polémique, on peut bien s'interroger sur le mobile d'un tel acte.

Certes, ceux qui suivent d'assez près l'actualité savent qu'un conflit oppose les éleveurs, les équarrisseurs et l'état sur le financement de l'élimination des cadavres d'animaux. Suite à la crise de la vache folle, les entreprises d'équarrissage voient disparaître une partie de leur secteur d'écoulement de la farine issue des cadavres d'animaux, donc une perte de revenus. Cette perte de revenus, ils veulent la récupérer en augmentant le prix du service. Mais qui va supporter cette augmentation? Pas nous, disent les agriculteurs... Pas nous, dit le conseil général... Pas nous, dit l'État. Alors la solution est simple: balancer les cadavres sur la voie publique et obliger ainsi le Maire, responsable de la salubrité publique, à réquisitionner l'équarrisseur pour venir l'enlever.

Comme c'est celui qui réquisitionne qui paye, la facture sera réglée par la commune... Et le tour est joué.

Deux questions se posent alors.

**1.** Fallait-il arriver à cet expédiant alors que le Maire s'était montré conciliant sur l'affaire et que l'arrêté de réquisition était déjà rédigé? Qui a été dérangé par ce cadavre, mis à part les enfants du village qui sont descendus du car de ramassage scolaire et qui ont été les spectateurs de ce triste déballage?

**2.** Si les agriculteurs obligent le Maire à user de son pouvoir de police pour régler leur problème, accepteront-ils qu'il en use également pour punir certaines de leurs infractions? Il pourrait également distribuer des amendes à ceux qui salissent les routes, à ceux qui cultivent les chemins communaux, à ceux qui barrent les chemins pour faire passer le bétail, à ceux laissent proliférer les chardons sur leurs terres etc. etc.

### **RAT OÙ PAS RAT? RAT PAR CI, RAT PAR LA...**

Le Conseil Municipal s'est prononcé le 4 Octobre dernier sur la décision de souscrire à un contrat de dératisation dans le village. N'ayant pas jugé le phénomène suffisamment grave, il n'a pas jugé opportun d'y souscrire. Cela ne veut pas dire qu'il minimise le problème ou qu'il se réfugie dans l'immobilisme. Il a ainsi décidé de mettre à la disposition du village un stock de raticide qui pourra être utilisé en cas de besoin.

J'aimerais pourtant, face à ce problème, exposer ici un certain nombre de principes qu'il est bon de ne pas oublier en pareil cas:

\_Les rats et les souris prolifèrent à une vitesse exponentielle. Si un couple de souris met bas en moyenne une portée de 6 petits toutes les 4 semaines, il y aura 1280 souris au bout de 20 semaines.

\_Le problème de la dératisation est un problème global: si toutes les maisons du village sont dératisées, et qu'une seule ne l'est pas, les rats reviendront... Il y a un savoir-faire pour dératiser, ça ne s'improvise pas... La mort aux rats doit être mis à des endroits stratégiques et sûrs afin d'avoir les meilleurs résultats sans nuire aux animaux domestiques: c'est aussi une affaire de spécialistes.

### **Secrétariat de Mairie Heures d'ouverture au public.**

**Le Mardi de 9 à 12 heures.**

**Le Vendredi de 15 à 19 heures.**

### **Permanences du Maire.**

**Mardi Mercredi et Samedi  
de 18 heures à 19 heures.**

## **PETITES ANNONCES**

Des propriétaires concernés par le remembrement souhaitent acheter du terrain d'une superficie d'environ 45 ares dans le périmètre de remembrement. Si des personnes sont vendeuses, qu'elles se fassent connaître à la Mairie qui transmettra.

## *Courrier des lecteurs*

Comme vous le voyez cette rubrique est vierge!

Il ne tient qu'à vous de l'alimenter par vos lettres au Maire, même si c'est pour lui écrire des choses pas très agréables: Il est là pour ça...

Les lecteurs de ce bulletin n'ayant pas une propension exagérée pour prendre la plume, et préférant bien souvent la relation orale plutôt qu'écrite, j'ai choisi un sous titre à cette rubrique qui pourrait s'intituler:

### **DIALOGUE MUNICIPAL ou "Euh! Ch'Maire, j'ai quelqu' chose à vous dire!"**

"M'sieur l'Maire, je ne suis pas content! Il y a des chiens qui se promènent dans le village et qui fichent les poubelles en l'air et qui crèvent les sacs d'ordure! Toutes les semaines, je suis obligé de ramasser les cochonneries qu'elles ont laissées sur la voie publique. Il faut que vous fassiez quelque chose." Oui... Mais quoi?.....

La solution serait peut-être de me poster aux endroits

sensibles et de sauter sur l'animal coupable du délit de lèse-poubelle. J'identifie l'animal... je lance un avis de recherche (Allo! Mr Pradel) pour retrouver le propriétaire et je verbalise!

Ou tout simplement, j'encourage la population de mon

village à un minimum de civisme, en ne laissant pas traîner les chiens le Mercredi, le jour des poubelles, justement...

### **De quand date cette carte postale?...**



## Le Comité des Fêtes anime et s'anime...

Le Comité des Fêtes aura connu une fin d'été particulièrement active, avec un voyage à la mer très réussi, son assemblée générale, le Ball-trap et une soirée choucroute qui aura connu un franc succès puisque plus de 80 personnes ont répondu à son appel...

Je suis sûr que tous ses membres actifs se mobiliseront encore pour nous offrir des Fêtes de fin d'année à la hauteur de leur dynamisme!

### Le Ball-Trapp: une belle réussite...



## L'ÉCOLE DE VILLEQUIER-AUMONT...

où vont les enfants d'Ugny le Gay, vend des stylos feutres pour alimenter sa caisse de Coopérative...

À 15 francs l'unité, si vous voulez faire preuve d'un peu de générosité pour ces charmantes têtes blondes... Merci pour eux!

S'adresser à la **MAIRIE d'UGNY LE GAY**.



## Le Conseil Municipal se réunira le...

**VENDREDI 8 NOVEMBRE 1996 à 19 heures 30, Salle du Conseil Mairie d'UGNY LE GAY.**

L'ordre du jour sera le suivant:

- \_ Vote du Budget supplémentaire.
- \_ Création d'un nouveau poste de secrétaire de Mairie.
- \_ Renouvellement des Contrats Emploi Solidarité.

## Lettre d'un lecteur courroucé...

Monsieur le Maire,

Depuis un certain temps, les routes deviennent de plus en plus dangereuses.

Faut-il attendre un grave accident de la circulation pour agir?

Cette tribune s'adresse tout particulièrement aux agriculteurs qui, une fois le travail terminé dans leur champ, se contentent de rentrer chez eux sans avoir nettoyé les routes (il faudrait qu'ils sortent moins vite des champs pour aller sur les routes, cela permettrait de moins les ensevelir de boue).

Ont-ils déjà pensé au danger que cela représente?

Ne peuvent-ils pas laisser les routes dans l'état où ils les ont trouvées, c'est-à-dire propre.

Certains habitants ont dérangé les gendarmes pour des mobylettes un peu trop bruyantes, mais pour des routes aussi sales et dangereuses que les nôtres, cela ne gêne apparemment personne. Alors que ce soit à pieds, en vélo, en mobylette, en voiture ou tout autre moyen de transport, nous risquons à tout moment un accident sur des routes glissantes de boue! (Sans parler du danger que cela représente avec les excès de vitesse).

Il serait peut-être temps que chacun prenne ses responsabilités et respecte notre environnement pour la sécurité de tous.



## La Dectra nous communique:

La collecte des gros objets se fera le

**MARDI 5 NOVEMBRE.**

Les objets devront être sortis la veille au soir ou avant 7 heures le matin.

Je rappelle que seuls les appareils ménagers, le mobilier, la literie seront ramassés..

Les gravats, les déblais, les carcasses de voitures, les fils barbelés, les fûts, les tôles sont strictement prohibés...